



Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football
Membre associé à la CONCACAF

COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV du lundi 19 février 2024

Membres présents :	Membre excusé	Membres absents
Thierry VICTORIN	Thierry PASCAL	Maurice DUJON
Stève JEAN-MARIE	Sonia JOSEPH	Raymond ELINA
Laure LOUISE	Victor AMOSIE	Patricia ELIMA
Jean-Pierre LINDOR	Nadia DETOL	Renault DORLIPO
Mamadou SOW	Antoine ADA	
Grégory PREVOT	Rolande SILEBER	
Emmanuel HODEBOURG		
François MERILLE		

La commission s'est réunie le lundi 19 février 2024 à 18h00 au centre de ligue

L'ordre du jour de la réunion

1. Validations des désignations
2. Retour sur les matchs du week-end
3. Désignations des observateurs
4. Point sur les défraiements
5. Réunion avec les arbitres
6. Proposition et validation des arbitres pour la coupe VYV.

Validation des désignations

Les modifications des validations ont été effectuées, puis validées.

Bilan Match du weekend

DUMAS Sophie, HAABO Tafala, BENECHÉ Joana, et SALIBER MaheLy étaient présentes lors de ce tournoi. Deux arbitres n'ont pas répondu à l'appel.

Lors des match U11 et U13, les jeunes stagiaires et les JAL seront priorisés pour qu'ils soient mis en confiance dans les premiers pas de leur carrière.

Concernant le tournoi PITCH, la CRA répond favorablement et les JAL seront désignés.

Désignations observateurs

- Match numéro 25863100 : François Mérille
- Match numéro 258633099 : Thierry Victorin
- Match numéro 25863102 : Jean-Pierre Lindor
- Match numéro 264611072 : Noël Luxon

Défraiement

Les arbitres de football et de futsal n'ont pas été défrayés depuis le mois de septembre.

A cet effet un courrier sera envoyé au comité directeur

Réunion avec les arbitres

Arbitres présents :

MATHURIN Boris, MILOCK Alex, KNIGHTS Dexter, BELANTON Widenson, POULARD Jean,

Un retour sur le match ARMIRE/USL MONTJOLY. Le match avait été arrêté.

La CRA va solliciter la FFF pour connaître la procédure exacte pour clôturer une FMI face au refus d'une équipe de signer à la fin ou à l'arrêt d'une rencontre

Formation continue

La loi 11 le Hors jeu a été abordée. Différentes situations ont été présentées pour une meilleure compréhension des arbitres.

Un joueur est en position de hors-jeu si :

- *n'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve dans la moitié de terrain adverse (ligne médiane non comprise) ; et*
 - *n'importe quelle partie de la tête, du tronc ou des jambes se trouve plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernier adversaire.*
- Les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte. Afin de pouvoir déterminer une position de hors-jeu, la limite supérieure du bras est le bas de l'aisselle. Un joueur n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve à la même hauteur que :*
- *l'avant-dernier adversaire ; ou*
 - *des deux derniers adversaires.*

Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu quand un joueur reçoit le ballon directement :

- *sur un coup de pied de but ;*
- *sur une rentrée de touche ;*
- *sur un corner.*

Désignation phase finale coupe VYV

Point reporté à une date ultérieure.

Le secrétaire de séance

Stève JEAN MARIE

Le président

Thierry VICTORIN